



Chouzelot

UNE PAGE FACEBOOK POUR LA CCLL

La Communauté de Communes Loue Lison a créé et anime depuis février 2017 une page Facebook.

Aujourd'hui, 574 personnes y sont abonnées et suivent la vie du territoire.

Venez vite nous rejoindre sur cette page, vous y retrouverez :

- les actus du secteur Loue Lison (d'Arc-et-Senans à Mouthier-Haute-Pierre, de Crouzet-Migette à L'Hôpital-du-Grosbois).
- les informations de la collectivité (suivi de travaux, offres d'emploi...) mais aussi culture, vie pratique...

Pour cela rien de plus simple, rendez vous sur notre page Facebook

 Communauté De Communes Loue Lison et cliquez « s'abonner ».

N'hésitez pas à nous prévenir également de tous vos évènements ou actualités « Loue Lison », nous les relayerons sur notre page sans tarder.

*Vous n'utilisez pas Facebook,
rendez vous sur notre site internet
www.ccloulison.fr*



Une nouvelle année s'ouvre pour notre territoire et je profite de cette occasion pour vous présenter mes meilleurs vœux.

2019 va permettre à la CCLL de développer ses actions plus sereinement : en décembre dernier, les conseillers communautaires ont en effet arrêté l'ensemble des compétences de la collectivité (cf. article page 8).

Parmi les compétences confirmées figure l'action sociale : c'est le cœur de ce nouveau numéro de Vivre entre Loue et Lison. Si ce service intercommunal existe depuis plus de 50 ans sur Ornans, les élus ont souhaité l'étendre à l'ensemble des 74 communes que compte notre territoire. Travail souvent de l'ombre car confidentiel, il s'avère néanmoins indispensable pour apporter une aide concrète aux plus démunis.

Que ce soit un concours financier, être à l'écoute ou activer les bons leviers pour aider une personne dans le besoin, le Centre Intercommunal d'Action Sociale peut permettre l'ouverture de droits. Nous rencontrons trop souvent des habitants qui pourraient être aidés d'une manière ou d'une autre mais, faute d'information ou d'avoir le bon interlocuteur, n'y prétendent pas. Chaque pôle de la CCLL (Ornans, Amancey et Quingey) ont désormais des lieux où chacun peut venir, avec ou sans rendez-vous.

Autre sujet en plein chantier depuis maintenant plus d'un an : le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET). Document obligatoire pour notre collectivité, il relève cependant de l'implication de tous les acteurs pour mener des actions concrètes liées à la transition énergétique. Le travail de diagnostic s'achève, place désormais à la stratégie et au plan d'actions partagés avec les interlocuteurs qui se sont fortement mobilisés dans le débat.

2019 va voir le lancement des travaux pour un autre document directeur : le SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale). Orienté vers l'urbanisme, il va cependant mettre sur la table tous les domaines : agriculture, développement économique, habitat, zones naturelles... Là encore, son élaboration donnera lieu à une large concertation.

Enfin, vous trouverez au fil des pages de ce troisième bulletin intercommunal un clin d'œil à Nautilou, le centre aqualudique qui fête cette année ses dix bougies. Structure de loisirs servant aussi bien aux touristes de passage qu'aux habitants, son intérêt n'est plus à démontrer. Vous retrouverez chaque mois des animations variées pour marquer cet anniversaire en toute convivialité et sportivité.

*Jean-Claude GRENIER,
Maire de L'Hôpital-du-Grosbois,
Président de la Communauté de Communes Loue Lison*

INFORMATIONS PRATIQUES

03 81 57 16 33
contact@ccloulison.fr

Les comptes-rendus des conseils communautaires et les délibérations sont disponibles sur le site internet www.ccloulison.fr (onglet CCLL)

Pôle d'Ornans (siège)

7 rue Édouard Bastide, 25290 ORNANS

Pôle d'Amancey

13 rue du Four, 25330 AMANCEY

Pôle de Quingey

12 rue Calixte II, 25440 QUINGEY

La Communauté de Communes Loue Lison s'engage pour le climat !

Le territoire Loue Lison est engagé dans une démarche volontaire et ambitieuse pour lutter contre le changement climatique depuis 2011.

Un premier Plan Climat a été réalisé entre 2011 et 2016, et le territoire est labellisé « à Energie Positive » (TEPos). Cela signifie que les acteurs locaux s'engagent à ce qu'en 2050 (soit dans 30 ans), toute l'énergie consommée soit produite localement à partir d'énergies renouvelables et que le territoire s'approche de l'autonomie énergétique.

La Communauté de Communes a également répondu en 2015 à un appel à projet national en faveur de la transition énergétique (TEPCV) pour mettre en place des actions concrètes sur le territoire : rénovation à haute performance énergétique du gymnase de Quingey, achat de véhicules électriques pour réduire l'empreinte carbone des agents de la collectivité, ou encore accompagnement de la rénovation de l'éclairage public de 25 communes. Début 2017, la CCLL a fait un pas de plus pour le climat en lançant l'élaboration de son PCAET, rendu obligatoire depuis 2015 pour toute collectivité de plus de 20 000 habitants.

3 LA MOBILISATION DU TERRITOIRE LOUE LISON

Le maître mot de cette démarche est la concertation. Ainsi, élus et acteurs locaux ont été invités à des temps de travail sous forme de visites, d'ateliers collaboratifs et d'échanges dont l'objectif était de co-construire un projet de territoire partagé, de faire émerger une prise de conscience commune des défis à relever, ainsi qu'une ambition collective pour y parvenir.

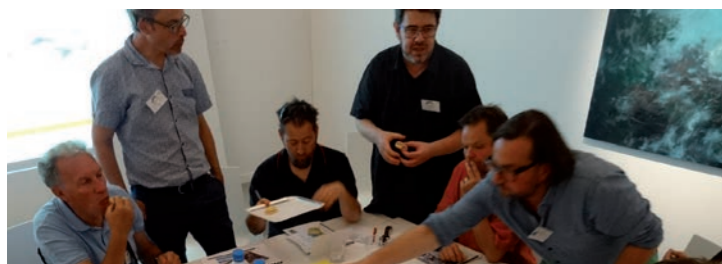
• 22 juin 2018 : Atelier de découverte du territoire

Une journée de visites au cours de laquelle quelques 50 participants ont pu exprimer leurs préoccupations et perceptions du territoire. 27 élus et experts sont intervenus sur de nombreux thèmes en lien avec l'impact du climat sur le territoire : agriculture, tourisme, paysages et biodiversité, ressource en eau, développement économique, etc.



• 4 juillet 2018 : Atelier de définition du diagnostic

Un atelier où une cinquantaine d'acteurs se sont retrouvés pour construire ensemble un état des lieux du territoire Loue Lison, et en identifier les principaux défis en matière de lutte contre le changement climatique. Cette soirée a également été l'occasion de présenter les éléments de diagnostic Air-Énergie-Climat par le cabinet Mosaïque Environnement, mis en perspective avec les enjeux et projets visités le 22 juin.



UN ÉTAT DES LIEUX POUR IDENTIFIER LES DÉFIS À RELEVER

L'élaboration d'un Plan Climat demande une connaissance fine du territoire. Un diagnostic a ainsi vu le jour en septembre 2018. Il s'agit d'un état des lieux, d'un tour d'horizon de la situation actuelle au regard des enjeux du changement climatique. Les principales données du territoire sont :

- Forte augmentation attendue du nombre de jours de chaleur par an ;
- Forte dépendance du territoire aux produits pétroliers : le résidentiel et le transport routier représentent les 2/3 des consommations d'énergie ;
- Couverture du territoire à 50 % par la forêt, ressource économique et énergétique essentielle ;
- L'agriculture représente la moitié des émissions de gaz à effet de serre ;
- 23,3 % des consommations énergétiques sont couvertes par une production locale d'énergie renouvelable ;
- D'ici 2050, il serait possible de réduire de moitié les consommations d'énergie et de couvrir 80 % des consommations énergétiques grâce à des énergies renouvelables locales ;
- La qualité de l'air est globalement bonne sur le territoire mais elle est qualifiée de médiocre un jour toutes les 2 à 3 semaines ;
- Des enjeux environnementaux forts : contrainte karstique, fragilité des milieux aquatiques, risques naturels importants (inondations, sécheresse) etc.



1 QU'EST-CE QU'UN PLAN CLIMAT ?

C'est une démarche menée par et pour le territoire. Un Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) a pour vocation de rassembler les acteurs économiques, agricoles, politiques, associatifs et citoyens du territoire et de les amener à prendre position collectivement pour atténuer l'impact du changement climatique : réduire les consommations d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre, produire de l'énergie renouvelable ou encore améliorer la qualité de l'air. Cela ne peut pas se faire sans une réflexion sur la manière d'adapter le territoire aux évolutions climatiques. Sécheresses et inondations, par exemple, seront plus fréquentes et plus intenses à l'avenir et il est nécessaire de penser les modes de vie et l'aménagement du territoire en conséquence.

2 L'ÉLABORATION DU PLAN CLIMAT : UNE AFFAIRE D'ÉQUIPE

Au sein de la CCLL, une équipe politique et technique pilote la démarche d'élaboration du PCAET. Elle s'appuie pour cela sur l'expertise du bureau d'étude Mosaïque Environnement et sur l'accompagnement méthodologique du Cerema, de la DDT, de la Région et de l'ADEME. Ces partenaires épaulent la CCLL dans tous les aspects de la démarche et, plus particulièrement, pour la mobilisation des acteurs locaux.

Un comité de pilotage composé d'élus et de partenaires institutionnels acte les grandes étapes de la démarche. Le conseil communautaire intervient pour approuver le document et valider sa mise en œuvre.

4 UNE STRATÉGIE POUR UN TERRITOIRE AUTONOME EN ÉNERGIE

Sur la base de ces constats, les élus de la CCLL avec l'aide de leurs partenaires, définissent les objectifs nécessaires pour relever les défis identifiés. À ce jour, quatre grandes orientations se dégagent :

- UN TERRITOIRE
- sobre en énergie
 - producteur d'énergies renouvelables
 - attractif qui anticipe les effets du changement climatique
 - durable et de proximité

• 10 octobre 2018 : Atelier d'identification des grands enjeux stratégiques

Une soirée pour répondre à deux grandes questions : « Quelle stratégie souhaite voir émerger le territoire pour parvenir à cet objectif TEPOS ? » et « Quelles orientations prioritaires souhaite se donner le territoire pour parvenir à un TEPOS ? ».



5 LA SUITE DE LA DÉMARCHE EN 2019

Une fois les grandes orientations définies, il sera temps d'agir ! Portée par tous les partenaires engagés dans la démarche, des actions seront identifiées au cours de groupes de travail thématiques réunissant porteurs de projets, partenaires et financeurs. Il est primordial que ces actions, qui seront mises en œuvre dès 2019, soient partagées et portées par une multitude d'acteurs locaux. Collectivités, entreprises, associations, citoyens : tous peuvent, à leur mesure, apporter une pierre à l'édifice.

Les grandes orientations qui émergeront du Plan Climat en matière d'aménagement durable, de mobilité ou encore d'accompagnement des entreprises locales serviront de base à la définition des défis territoriaux à relever comme le SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) dont le lancement est prévu mi-2019.

Les deux démarches, PCAET et SCoT, s'appuient sur une forte implication de chacun et s'articulent entre elles.

POUR EN SAVOIR PLUS : www.ccllouelison.fr, rubrique Plan Climat

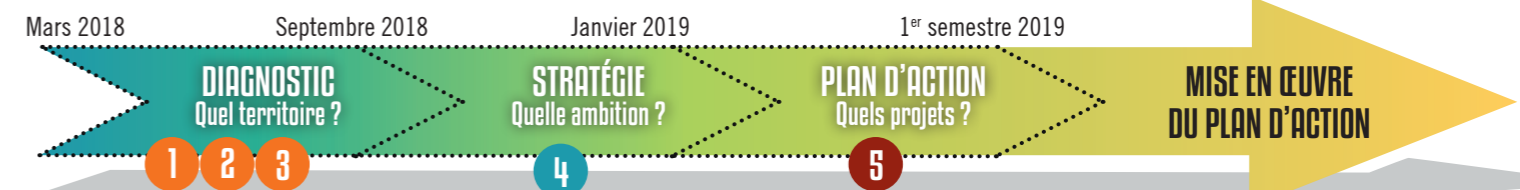
Retrouvez la présentation de la démarche, des comptes-rendus des ateliers, le diagnostic...
Contact : Ophélie Bornand, chargée de mission environnement et aménagement
 03 81 63 54 76 - 06 73 74 31 90 - o.bornand@ccllouelison.fr

SARAH FAIVRE

1^{re} Vice-présidente

06 77 29 40 01

sarah.faire.1erevp.ccll@gmail.com



Des services près de chez vous

Au fil des réformes territoriales, la communauté de communes devient l'interlocuteur des habitants pour de plus en plus de services. En parallèle, ces mêmes réformes territoriales ont étendu les périmètres géographiques des communautés de communes et tout particulièrement celui de la Communauté de Communes Loue Lison.

Un vrai défi pour tout ce qui relève de l'action sociale et de l'accès aux services publics. Car, dans ces domaines, la proximité est reine. Ainsi, depuis le 1^{er} janvier 2019, la Communauté de Communes Loue Lison propose à l'ensemble de ses habitants trois lieux d'accueil : Amancey, Ornans et Quingey.

L'action sociale

LE CIAS : La Communauté de Communes dispose d'un Centre Intercommunal d'Action Sociale, né le 1^{er} août 1957. À l'époque, la volonté des élus était de proposer une action sociale concertée pour les habitants des 21 communes adhérentes du secteur d'Ornans. 50 ans plus tard, le CIAS est toujours présent, au service de la population.

Il accueille près de 300 personnes différentes chaque année.

Le CIAS Loue Lison exerce l'ensemble des missions légales obligatoires comme la domiciliation de personne ou l'instruction de dossiers d'aide sociale. Il peut réaliser, à la demande, des simulations pour vérifier le

droit de quelqu'un à une prestation comme l'aide à la complémentaire santé (ACS - réduction sur un contrat de complémentaire santé accordée sous conditions de revenus par la Sécurité sociale) ou la prime d'activité (aide mensuelle versée par la CAF ou la MSA aux personnes en activité professionnelle en fonction des revenus et de la situation familiale).

Mais, c'est également un lieu ressources pour accompagner chacun dans l'ensemble des démarches administratives et dans les difficultés de la vie.

Quelques exemples d'accompagnement :

Une personne âgée du plateau d'Amancey. Son mari est décédé et, de plus, elle a besoin de soins coûteux

- accompagnement dans les démarches de déclaration du décès auprès des différents organismes,
- demande de pension de réversion,
- vérification des possibilités de versement d'un capital décès (mutuelle, assurance, ...),
- réalisation d'une demande d'aide à la complémentaire santé,
- sollicitation de la Sécurité Sociale et de la mutuelle pour une aide exceptionnelle pour les soins.

Un homme est sans domicile stable sur le secteur d'Ornans. Il est hébergé par des connaissances :

- établissement d'une domiciliation pour qu'il puisse déclarer son adresse aux divers organismes,
- demande de logement social,
- suite à l'attribution d'un logement, réalisation d'une demande d'allocation logement auprès de la CAF.

Une dame du secteur de Quingey est victime de violences conjugales :

Prise de rendez-vous (03 81 25 66 69) auprès d'Info Droits Egalité Femmes Familles pour l'aider à sortir de la violence. IDEFF est une association qui propose des entretiens juridiques gratuits et confidentiels pour toute question de droit en lien avec la famille, le travail, l'aide juridictionnelle, le surendettement, etc. Les rendez-vous peuvent se dérouler à Ornans (un mercredi après-midi par mois dans les locaux du CIAS), à Quingey ou à Amancey (le mardi matin en visioconférence à la MSAP).

3 QUESTIONS À AUDE CHABOD, Agent administratif, chargée de la gestion du CIAS Loue Lison



En quoi consiste votre métier ?

Je reçois toute personne résidant sur le territoire Loue Lison afin de l'écouter et de répondre à sa demande pour l'ensemble des démarches administratives auprès de divers organismes. En fonction de la demande, je peux renseigner la personne, l'aider dans la constitution de diverses demandes ou l'orienter vers les organismes compétents.

Est-il possible d'être reçu sur rendez-vous ?

Oui, tout à fait. Le service est ouvert tous les jours sans rendez-vous. Mais il est également possible de convenir d'un rendez-vous pour une situation plus complexe ou en fonction de contraintes horaires par exemple. Selon la demande et le lieu d'habitation, la personne peut être reçue sur l'un des trois pôles de la Communauté de Communes Loue Lison.

Quels types de demandes peuvent être traités par le CIAS ?

Il s'agit de l'ensemble des démarches administratives et des difficultés du quotidien. Ces demandes peuvent concerner la retraite, la sécurité sociale, des difficultés financières, la mise en place d'aides à domicile pour une personne âgée, l'accès à un service en ligne, etc. L'activité est très variée.

LA MARPA DU PAYS DE COURBET

La MARPA du Pays de Courbet, en cours de construction au pied du château à Ornans, est une réalisation du CIAS. Située à proximité du centre-ville, elle présente la singularité d'être à la fois en ville et à la campagne. C'est une résidence non médicalisée qui va accueillir des personnes âgées de plus de 60 ans, seules ou en couples, autonomes ou en légère perte d'autonomie, pour quelques jours ou plusieurs années.

La MARPA aura une capacité d'accueil de 24 places. Les appartements (T1 et T2) seront composés d'une kitchenette, d'une salle de séjour, d'une chambre, d'une salle de bain et d'une terrasse extérieure. Ils seront non meublés et pourront donc être agencés aux goûts des résidents avec leur propre mobilier.

L'hébergement temporaire meublé permet, quant à lui, d'accueillir une personne convalescente, à la sortie d'une hospitalisation, pour apporter une aide ponctuelle aux aidants ou tout simplement pour rompre la solitude quelques temps.



Cet établissement sera un lieu de vie ouvert et convivial. Famille, amis et seniors isolés auront la possibilité de venir partager les repas avec les résidents et de prolonger ce moment en participant aux animations de l'après-midi. L'ensemble du personnel veillera au bien être de chacun, assurera des conditions de vie chaleureuses et humaines, en toute sécurité. Il allégera le quotidien de ses contraintes et de ses craintes et permettra d'aborder chaque jour avec légèreté. **Son ouverture est envisagée au printemps 2019.**



L'ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX

Cette analyse obligatoire a pour but d'identifier les difficultés rencontrées, les besoins exprimés par les habitants, les ressources existantes. Elle débouche sur une photographie du territoire qui permet de proposer une action sociale adaptée.



En 2019, cette analyse est réalisée pour l'ensemble du territoire Loue Lison.

VOUS ÊTES INVITÉS À CONTRIBUER À CE RECUEIL D'INFORMATIONS ESSENTIEL VIA LE QUESTIONNAIRE JOINT À CE BULLETIN.

Les Maisons de Services Au Public : MSAP

Que ce soit à Amancey ou Quingey, les agents des Maisons de Services Au Public informent et accompagnent toutes les personnes qui le souhaitent dans leurs démarches administratives sur les sites Internet des partenaires (création d'espaces personnels, prise de rendez-vous, etc.) : CPAM, CARSAT, CAF, Pôle Emploi, MSA, Trésor Public, Agence Nationale des Titres Sécurisés (pour les modifications ou renouvellement de cartes grises, permis de conduire ou certificats de cession).



À la MSAP d'Amancey, il est possible de faire ou de renouveler sa carte d'identité ou son passeport quel que soit son lieu d'habitation. Pour cela, il est préférable de prendre rendez-vous. Une fois toutes les démarches effectuées, le document sera à retirer à Amancey.

La Maison des services d'Amancey héberge une Agence postale intercommunale qui propose :

- Vente de timbres, enveloppes préaffranchies, emballages.
- Dépôt des lettres, recommandés et colis (avant 15 h pour un départ le jour même) et retrait (à partir de 15 h 15 à la date indiquée par le facteur).
- Opérations financières de dépannage pour les clients de la Banque Postale (retrait et dépôt d'espèces limités à 350 € par période de 7 jours, dépôt de chèques).



À VOTRE SERVICE :

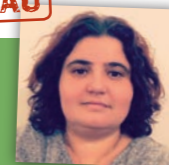
CIAS ORNANS

2 rue Jacques Gervais
Aude Chabod
Sans rendez-vous
Lundi, mardi, Jeudi et vendredi de 13h30 à 17h - mercredi de 8h30 à 12h
03 81 62 20 19
cias@cclouelison.fr



CIAS et MSAP QUINGEY

Mairie 1^{er} étage
Katia Renon
Sans rendez-vous
Lundi, jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30
Mardi de 13h30 à 16h30 - Mercredi de 9h à 12h
03 81 51 14 55
Katia.renon@msap-cias-quiringey.fr



MSAP AMANCEY

Maison des services
Géraldine Cuinet, Karine Grandidier
Sans rendez-vous
Du lundi au vendredi de 9h à 12h15 et de 14h à 18h - Samedi de 9h à 12h
03 81 86 79 80 - contact@msap-amancey.fr



CIAS AMANCEY Rendez-vous au :
03 81 62 20 19 - cias@cclouelison.fr



Nautiloue a 10 ans

Nautiloue ? C'est le centre aqua-ludique de la communauté de communes. Situé à Ornans, du côté de Montgesoye, il est intégré à un complexe touristique comprenant un camping et un amphithéâtre extérieur. Depuis ses deux inaugurations, en octobre 2008 pour le bassin intérieur et en juin 2009 pour le bassin extérieur, Nautiloue a traversé les années pour le plaisir de tous. Retour sur dix ans d'activité.

UN ATOUT TOURISTIQUE

Janvier 2007. Sur ce qui n'est encore qu'un terrain vague, les camions commencent leur ballet. Avec la construction qui débute, la Communauté de Communes du Pays d'Ornans, à l'initiative du projet, affiche clairement sa volonté de renforcer l'attrait touristique d'Ornans et de sa vallée. Le projet porte d'ailleurs l'appellation d'espace ludique et touristique de la Vallée de la Loue.

Dès le début des années 2000, l'idée avait commencé à faire son chemin. Il s'agissait de répondre à un besoin des habitants, mais l'intérêt touristique d'un tel équipement a été rapidement évident. Le choix a été fait de construire un centre aquatique axé loisirs.

En intérieur, Nautiloue est ainsi composé :

- d'un bassin de 25 m. avec quatre lignes d'eau, une banquette bouillonnante, des buses massantes, des geysers et des cols de cygne ;
- d'une zone détente disposant d'un sauna, d'un hammam, d'un jacuzzi et de deux douches froide et chaude ;
- un espace ludique réservé aux enfants de 3 à 6 ans.

L'été, les extérieurs s'ouvrent et il est possible de profiter d'un bassin avec nage à contre-courant, buses massantes, banquettes bouillonnantes et cols de cygnes et, surtout, d'un pentaglisse quatre couloirs. En complément, les plus sportifs trouveront un terrain de volley. Et après l'effort, chacun trouvera du réconfort que ce soit à l'espace solarium ou à la grignoterie.

Outre Nautiloue, l'espace ludique et touristique de la Vallée de la Loue comprend une hôtellerie de plein air et un amphithéâtre extérieur.

Le camping de la Roche d'Uilly jouxte le centre aqua-ludique. Classé ****, il propose des hébergements en tentes médiévales, en lodges, en cottages et des emplacements de camping de très grand confort ; en ayant à cœur une forte démarche environnementale reconnue par un Ecolabel Européen en 2017. Les clients du camping ont un accès privilégié à Nautiloue.



Nautiloue en quelques chiffres... impressionnants !

Depuis sa création, Nautiloue, c'est ...

- 63 agents différents
- Environ 3,98 millions d'euros de salaire (soit 64 % des dépenses)
- 157 005 m³ d'eau
- 4 686 tonnes de plaquettes bois
- 163 341 litres de fioul
- Des publics très divers : 86 000 scolaires, 21 000 collégiens, 6 000 militaires
- Des activités encadrées (natation, aquafitness, aquagym, aquabike, ...) qui auront rassemblé 4 100 personnes
- Une moyenne de 78 000 entrées par an

2018 aura été l'année la plus chaude jamais enregistrée. Nautiloue aussi a battu son record de fréquentation estivale avec 38 944 entrées soit une moyenne de 600 entrées par jour.



LES FESTIVITÉS

L'équipe de Nautiloue a imaginé un programme d'animations tout en convivialité. Jusqu'en juillet 2019, chaque mois, des rendez-vous sont proposés pour que les amateurs de petites brasses ou de grands plongeons trouvent leur bonheur.



VENDREDI 14 JUIN - 18 h 30

Plouf et replouf

Compagnie Super Super

Spectacle clownesque pour petits et grands où la maladresse d'un tandem de nageurs, aux abords d'une piscine d'un mètre de diamètre, fait le plaisir de chacun.

SAMEDI 2 MARS

8 h 30 / 12 h

Tournoi ludique de volley

En équipes constituées ou libres.

PENDANT LES VACANCES

DE PRINTEMPS :

structure gonflable

Parcours où il faudra escalader, contourner, glisser, ...

Fous rires assurés !



MERCREDI 3 JUILLET

19 h / 20 h 30

Fête des activités

Soirée de clôture des festivités avec animations et DJ.



QUIZZ
SPÉCIAL ANNIVERSAIRE

Connaissez-vous bien Nautiloue ?

Toutes les réponses se retrouvent dans l'article.

1

Combien d'inauguration(s) a connu Nautiloue ?

- 1, comme tout bon équipement
- 2, certains avaient loupé la première
- 3, plus on est de fous ...

2

Combien Nautiloue a-t-il accueilli d'agents sur les dix années ?

- 63, si le compte est bon
- 100, histoire de faire un chiffre rond
- 214, en comptant les permanents et les saisonniers

3

Si l'on fait le total d'eau consommée sur 10 ans, on obtient 157 005 m³ :

- c'est trop peu, l'équivalent de la consommation journalière d'une ville de 3 000 habitants
- le compte y est !
- c'est trop, les bassins ont un volume de 600 m²

4

En nombre total de visiteurs depuis l'ouverture :

- on est parvenu à 370 000
- on tourne autour des 530 000
- on atteint les 780 000



INFORMATIONS PRATIQUES PROGRAMME DES 10 ANS :

Centre aqua-ludique Nautiloue, Allée de la Tour de Peilz - 25290 Ornans
03 81 57 58 59 - nautiloue@cclouelison.fr - www.nautiloue.fr

En bref...

LE CHANTIER DU CASTEL SAINT-DENIS PREND DE LA HAUTEUR

Le chantier du Castel entre dans une 12^e phase de travaux. Après une étape préparatoire dédiée au montage de l'échafaudage et à la recherche de pierres dans les talus, les salariés d'API 25 vont défier les lois de l'apesanteur pour consolider la doyenne du site : la tour Saint-Denis. L'intervention devenait nécessaire sur cette tour qui s'approche tout doucement de son millième anniversaire. Sur ses deux arêtes dénudées, les pierres devenaient instables et menaçaient d'entraîner dans leur chute de nouveaux pans de murs. La toiture en lauzes va également devoir être totalement démontée et remontée exactement à l'identique pour en assurer la durabilité. À mi-chemin entre ciel et terre, les ouvriers vont donc monter à 45 mètres de hauteur, remplacer et stabiliser les pierres dont certaines pèsent plus de 500 kilos.



Les travaux de restauration sont réalisés par API 25, une association d'insertion. L'objectif est de permettre à des personnes éloignées de l'emploi d'acquérir des compétences et des aptitudes de travail afin de faciliter leur réinsertion professionnelle. En parallèle des travaux sur chantier, les salariés bénéficient d'un accompagnement personnalisé dans toutes les démarches de leur vie personnelle.

Les travaux se déroulent sous le contrôle de la DRAC et la maîtrise d'ouvrage de la CCLL. Ils sont financés par la CCLL, le Département, la Région et l'État.

Le saviez-vous ?

Mille ans d'histoire, ça marque ! Dans les pierres de la tour, on retrouve les marques des travaux réalisés au gré des changements de propriétaires, mais les éléments naturels ont également laissé leur empreinte. Saviez-vous que la fissure en bas de la tour, visible depuis la basse cour, a été causée par un tremblement de terre ?

MUSICA'LOUE ... 20 ANS

Musica'Loue, école de musique créée en juillet 1999 à Quingey, à l'origine traditionnelle, a évolué pour se tourner vers les musiques actuelles. Elle propose des cours individuels et collectifs pour tous les âges sur plus de 10 instruments, de la musique assistée par ordinateur, du graph, de l'orchestre, de la danse et de l'éveil musical.

En 2019, Musica'Loue fêtera ses 20 ans. Et parce qu'elle aime les projets qui sortent des sentiers battus, l'association en profitera pour organiser des animations dans des lieux inhabituels, avec de nouveaux partenaires : micro-crèche, relais petite enfance, Moulin de Brainans, salon de thé, pompiers... En clôture, la musique électronique sera au cœur d'une soirée spéciale vendredi 28 juin 2019 à Arc-et-Senans.

Programme complet et informations :
03 81 57 63 66, direction@musicaloue.com
www.musicaloue.com

COMPÉTENCES OPTIONNELLES ET FACULTATIVES : LES CHOIX SONT FAITS

La Communauté de Communes Loue Lison, en tant que EPCI, intervient dans les domaines où la loi lui en donne la possibilité (cf. *Vivre entre Loue et Lison* n°1, novembre 2017).

Comme pour toutes les communautés de communes, les cinq compétences qu'elle met en œuvre obligatoirement ont trait :

- à l'aménagement de l'espace (schéma de cohérence territoriale),
- au développement économique (zones d'activités économiques, promotion touristique),
- aux gens du voyage (aménagement et entretien d'aires d'accueil),
- aux déchets ménagers (collecte et traitement des déchets ménagers),
- à la GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations).

Pour les compétences que la CCLL exerce de façon optionnelle ou facultative, il convenait de définir, avant le 31/12/2018, l'intérêt communautaire, c'est-à-dire les limites précises de leur exercice. Cela a donné lieu à de riches échanges en commissions et en conseil communautaire. La ligne de partage entre ce qui relève de la communauté

de communes et ce qui relève des communes s'est faite grâce à la détermination de critères et/ou à l'élaboration de listes de réalisations intercommunales préexistantes.

Le sujet le plus sensible, celui des équipements sportifs, a fait l'objet d'un consensus avec la définition de critères cumulatifs qui permettent de conserver dans le giron intercommunal les gymnases de Quingey et d'Amancey et de laisser aux communes d'Arc-et-Senans et d'Ornans la gestion de leurs gymnases respectifs.

Au final, seules quelques actions sont restituées, en accord avec les communes concernées. Il s'agit de l'aire de camping-car de Nans-sous-Sainte-Anne, de la participation à la valorisation du patrimoine bâti public des villages, du soutien aux politiques sportives, du soutien aux voyages scolaires, du transport collectif de voyageurs et de l'accueil extra-scolaire organisé sur le secteur d'Amancey.

La Préfecture devrait prendre un arrêté pour entériner ces décisions du dernier conseil communautaire du mois de décembre qui s'est déroulé à Tarcey. Les statuts actualisés seront alors publiés.

Pour retrouver toutes les informations sur la Communauté de Communes Loue Lison :

 www.cclloulison.fr  Communauté de Communes Loue Lison

Mentions légales :

Editeur : Communauté de Communes Loue Lison, 7 rue Edouard Bastide - 25290 Ornans
Responsable publication : M. Jean-Claude Grenier et commission communication
Création graphique : emisir.com / Impression : SimonGraphic
Photos : CCLL, couverture : Jeanine Jacquet,
pages 6-7 : Kaméléon Prod et Cie Super Super, page 8 : API 25
Publié à 13 000 exemplaires gratuits